

[Traduction]

LA HAUSSE DES TARIFS DE VIA RAIL

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, le ministre dit ne pas avoir lu le rapport, mais il a les réponses. Il n'a pas lu ce rapport et il a avoué ces deux derniers jours au chef de notre parti qu'il n'avait pas pris connaissance des propositions de VIA Rail à l'égard des compressions budgétaires imposées à cette société. Le ministre ne comprend-il pas qu'il y a place au Canada pour les transports aérien et ferroviaire et qu'en forçant VIA Rail à hausser ses tarifs, à abandonner des itinéraires et à réduire ses services, le gouvernement va détruire le transport ferroviaire au Canada?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, cette question ne concerne pas le transport aérien, mais encore VIA Rail et elle va recevoir encore la même réponse. La société VIA Rail doit envisager de hausser ses tarifs, de supprimer des itinéraires et ainsi de suite. Elle doit voir à vivre avec les paramètres que nous lui avons fixés.

Je le répète, nous n'avons pas les moyens de consacrer autant d'argent que le croit le député à l'exploitation de trains vides.

LA RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, nous parlons des transports au Canada. Il n'existe plus aucune concurrence dans le transport aérien. Le gouvernement impose des compressions budgétaires à VIA Rail.

Permettez-moi de vous citer un exemple des répercussions que cela a dans ma circonscription. Le gouvernement force l'équipage qui travaille sur le train allant de Winnipeg à Churchill à rester en service 80 heures durant. Cela va à l'encontre de toutes les recommandations de la Commission Foisy, qui affirmait que les équipages devaient être frais et dispos. Le ministre compromet non seulement la concurrence, mais encore la sécurité. Que va-t-il faire?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, encore une fois, je pense qu'on peut essayer de dramatiser la situation. Mon collègue de Churchill sait très bien que la situation particulière du train et des voies ferrées dans cette région est excessivement complexe à cause de la situation du gel qui s'y produit, que l'entretien des voies ferrées est excessivement difficile et que le Canadien National a travaillé excessivement pour tenter de définir une réponse à la question.

Questions orales

Mon collègue veut soulever essentiellement la question du port de Churchill. Nous allons rencontrer à 16 heures cet après-midi les gens de Churchill. On va les écouter, on va tenter de trouver des réponses avec eux.

* * *

[Traduction]

L'AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE

L'ENTENTE CONCLUE ENTRE LE CANADA ET LA NOUVELLE-ÉCOSSE AU SUJET DE LA MISE EN VALEUR D'HYDROCARBURES AU LARGE DES CÔTES

M. Dave Dingwall Cape Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Le premier ministre du Canada est carrément en désaccord avec le vérificateur général concernant les dépenses faites en vertu de l'entente conclue entre le gouvernement du Canada et celui de la Nouvelle-Écosse au sujet de la mise en valeur d'hydrocarbures au large des côtes. Je trouve épouvantable qu'on ait affecté 20 millions de dollars—en deniers publics—à un projet qui n'a pas de rapport avec l'objet du fonds et qui est réalisé dans la région du ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

• (1430)

Comment le vice-premier ministre peut-il justifier ce nepotisme local alors que le gouvernement prévoit par ailleurs dans son récent budget une réduction des places en garderies, qu'il sabre le financement du Canada atlantique dans le cadre des EDER et qu'il rejette des centaines de demandes présentées à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique? Comment le vice-premier ministre et le gouvernement du Canada peuvent-ils justifier un procédé aussi navrant?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, à en juger par sa question, le député semble contre l'amélioration de l'infrastructure de la province de Nouvelle-Écosse.

Des voix: Oh, oh!

M. Mazankowski: Monsieur le Président, pour l'ensemble des députés, et notamment pour les habitants de la Nouvelle-Écosse, le député pourrait préciser à quels autres projets financés dans le cadre de ce programme il s'oppose. Qu'il dise aux habitants de la Nouvelle-Écosse à quoi il s'oppose. Nous ne savons pas ce qu'il approuve, mais nous voyons assurément qu'il est contre toutes les mesures susceptibles d'aider la population de la Nouvelle-Écosse à améliorer son sort, à obtenir de meilleures chances de succès y compris sur le plan de l'emploi.